

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 18 décembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, Mme Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 4

M. Marc DUBIEF pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Membres absents: 5

M. Fatih DEMIRAY, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Madame Nesrine MECHKAR

Délibération n°20251211DEL7

FINANCES

Investissement - autorisation de dépenses avant l'adoption du budget primitif 2026 - budget annexe
Cinéma Les Alizés

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE
Mesdames, Messieurs,

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans l'attente du vote du budget primitif, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Comme pour le budget principal, il convient, pour le budget annexe – Cinéma Les Alizés, d'ouvrir des crédits temporaires afin de permettre de réaliser les investissements qui seraient nécessaires dans l'attente du vote du budget prévu en avril prochain.

CHAPITRES	BUDGET 2025	OUVERTURE MAXIMALE DES CRÉDITS (25 %)	PROPOSITION
21 - immobilisations corporelles	169 585,97 €	42 396,49 €	40 000,00 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir:

- **AUTORISER** le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2026 du budget annexe Cinéma – Les Alizés, les dépenses d'investissement suivantes :

CHAPITRES	MONTANT
21 - immobilisations corporelles	40 000,00 €

- **PRÉVOIR** que ces inscriptions seront reprises au budget primitif 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOpte A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD